

PAC

CAMPAGNE

2018

**CHANGEMENT DE MINISTRE ET GESTION ENCORE ANORMALE DES DOSSIERS PAC !
SILENCE DE LA FNSEA SUR LES URGENCES PAC !**

CERTAINS PAYSANS TOUJOURS SANS AIDES !

Alors même que certaines fermes sont encore totalement oubliées ou trop faiblement soutenues par la PAC, pour celles qui reçoivent des soutiens de la PAC, la campagne 2018 ne ressemble en rien à un retour à la normale ! Depuis plusieurs semaines, nous nous mobilisons (ici en Ariège et auprès du ministère) pour accompagner les dossiers en contrôles et qui n'ont pas reçu d'acompte PAC à ce jour. Deux dates de paiements sont prévues avant la fin de l'année.

>> Visites rapides et contrôles

NOUS CONSTATONS

■ DES DIFFICULTÉS SUR LE CONTRÔLE DES 3 INDICES DE PÂTURAGE

Et cela alors que la ressource fourragère peut être effectivement présente.

■ BEAUCOUP DE RETARD

Il est urgent de finaliser les visites rapides pour que les paysans soient payés.

Ceci provoque évidemment des situations alarmantes sur la trésorerie des fermes, liées aux retards de paiement, la suspension des versements en cas de contrôle, aides MAEC et bio 2016 et 2017 non soldées.

■ LA SUSPENSION DES AVANCES PAC

En cas de contrôle, de nombreux agriculteurs n'ont pas reçu leur avance ICHN.

Nous avons demandé que l'avance ICHN soit versée au plus vite, comme cela avait été annoncé par le ministère.

Il est indispensable que les aides soient versées aux fermes concernées.

NOUS DEMANDONS

■ LA RÉALISATION, AU PLUS VITE, DES VISITES RAPIDES ET L'INSTRUCTION DES DOSSIERS MAEC ET AIDE BIO 2016 ET 2017

Pour que toutes les fermes puissent recevoir le solde de leurs aides au plus tard en décembre 2018.

■ DES SOLUTIONS POUR CONFORTER LA TRÉSORERIE DES FERMES

Via un ATR, des prêts à taux zéro ou toute autre solution amenant à conforter la trésorerie. Le ministère doit agir pour que ces paiements ne soient pas limités pour certains paysans par le dépassement du plafond des "minimis".

■ LA SUSPENSION DES AIDES DOIT ÊTRE LIMITÉE AUX PARCELLES VISITÉES.

C'est la solution minimum dans le cadre des visites rapides.

■ LE PAIEMENT DES MAEC APICOLES

Les MAEC apicoles sont payées en dernier et cela est inacceptable pour la filière qui est en difficulté.

>> La situation des fermes transhumantes

Leur situation est plus que problématique. Leur versement est suspendu du fait que les visites n'ont pas eu lieu sur les estives.

NOUS DEMANDONS

■ LE VERSEMENT DES AIDES POUR LES TRANSHUMANTS DANS LE CALENDRIER NORMAL

Les estives sont déjà sous la neige et les contrôles ne pourront se faire cette année. Nous ne pouvons attendre la fin du printemps prochain pour être contrôlés. Nous demandons à l'État de verser

les aides 2018 et de réaliser les contrôles sur la gestion 2019, même si cela concerne seulement 1% des dossiers en souffrance (dixit le ministère!). Ceci est inacceptable pour notre département et tous nos collègues transhumants des autres massifs.

Ces tous derniers jours, la DDT de l'Ariège a transmis des informations importantes

concernant les dossiers dont les contrôles ne pourront être réalisés pour activer un paiement en 2018. Une réunion est prévue début décembre afin de voir avec les banques quelles solutions de trésorerie pourront être mises en place.

LE REPORT DES CONTRÔLES

Les contrôles sur estive non réalisés seront reportés sur la campagne 2019 et les transhumants pourront alors recevoir leurs aides d'ici la fin de l'année.

Ces informations vont dans le bon sens mais ne doivent occulter les retards accumulés, les difficultés liées à l'évaluation de l'éligibilité des surfaces pastorales (proratas...) et l'exigence d'une meilleure répartition des aides.

"Cela concerne seulement 1% des dossiers en souffrance"

Le ministère **ET ALORS ?**

>> Des alertes de longue date

Voilà plus d'un an que nous alertons sur le manque d'enveloppe pour financer les mesures MAEC et conversion/maintien bio, sur les risques qui pèsent sur le budget de l'ICHN dès la campagne 2019, sur la reconnaissance des surfaces pastorales et une vraie majoration des premiers hectares.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL ET LES DÉFIS QU'AFFRONT L'AGRICULTURE, IL EST INACCEPTABLE DE NE PAS TRAITER CES QUESTIONS.

La France a fait le choix, encouragé par la FNSEA, de ne pas augmenter le transfert du 1^{er} vers les 2nd pilier en 2019, elle doit assumer ses responsabilités. Les décisions prises sur les orientations et le budget de la PAC par l'état français, en étroite synergie avec le syndicat majoritaire, ont des conséquences directes sur nos fermes, dès aujourd'hui et préparent aussi la PAC 2020.

Laurence Marandola - Dominique Destribois